

MAIRIE D'AVRESSIEUX

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 19 décembre 2018

(convocations du 10 décembre 2018)

Absents excusés : Lionel BAZIN – Michel BERTHOLIER

RESTAURANT SCOLAIRE

M. le Maire rappelle les problèmes de places au restaurant scolaire compte-tenu de l'augmentation des effectifs en ce début d'année. A la rentrée de janvier, les repas seront servis dans la salle polyvalente et les associations utiliseront de préférence la salle annexe pour les activités du soir.

Il rappelle l'esquisse de faisabilité réalisée par Estelle Comte, architecte, pour l'implantation du restaurant scolaire dans l'ancien bâtiment des vestiaires. Suite aux remarques formulées, il sera demandé à l'architecte une étude sur un bâtiment neuf avec utilisation pour la garderie.

Le conseil vote le virement de crédits nécessaire au premier paiement des honoraires de l'architecte.

ACQUISITION TERRAIN

M. le Maire rappelle les discussions intervenues pour le déplacement de la croix des Moulins afin de sécuriser le carrefour entre la route départementale 35 et la route communale des Moulins. Un plan de division a été établi par le cabinet ISAGEO le 31 octobre 2018 et définit la parcelle à acquérir par la commune :

-Parcelle B 2752 pour 45 m² (issue de la parcelle B 1147)

Le conseil municipal, après avoir délibéré :

-accepte l'acquisition à **Gilles PINET**, domicilié à ROCHEFORT, 55 allée du Rattier, de la parcelle B 2752 au lieudit « Les Moulins » pour une surface de 45 m² au prix forfaitaire de **250 €**.

-autorise M. le Maire à signer l'acte à intervenir et confirme que les frais de géomètre et de notaire liés à la vente sont pris en charge par la commune.

RECENSEMENT POPULATION

Suite au recrutement de deux agents recenseurs (Céline THEVENOT et Philippe VAN BOXSOM), le conseil leur alloue à chacun un complément d'indemnité de 120 € pour leurs frais de déplacement.

BULLETIN MUNICIPAL

Un accord est donné sur les propositions des entreprises TRIBU et ICA pour la mise en page et l'impression du bulletin municipal 2019. Pour aider au financement, le recours aux insertions publicitaires est maintenu dans les mêmes conditions.

BILAN INVESTISSEMENT

Un point est fait sur les investissements de l'année 2018. Dans le cadre du dossier d'accessibilité aux ERP, le conseil se déclare plutôt défavorable à la démolition de la scène.

QUESTIONS DIVERSES

- Vente de bois à ROMAIN FORET pour la somme de 7900 €
- Accord sur la signature d'une convention avec le Centre de Gestion pour l'adhésion à la mission de médiation préalable obligatoire
- Vœux de la municipalité à organiser pour le vendredi 11 janvier à 19h30
- Planning salle polyvalente